

# MARCHÉ DE NOËL À TURIN

**Samedi 15 décembre 2018**

***Turin s'anime et brille de mille feux. Outre l'illumination de la ville par des artistes contemporains, la capitale du Piémont célèbre la fin de l'année avec les marchés de Noël de Borgo Dora, des crèches originales, des patinoires et des parcours ludiques et de découverte.***



---

**Départ en car de Chambéry, Albertville ou Pontcharra : 35 € / personne**  
**Départ en car de Grenoble ou Meylan : 40 € / personne**

---

Départs de Chambéry, Albertville, Pontcharra, Grenoble et Meylan.

A/R par le Tunnel du Fréjus.\*

Carte d'identité en cours de validité.

---

## Programme

---

Départ en bus entre 5h40 et 6h30 selon votre zone de ramassage. Route pour Turin.

Journée et déjeuner libres à Turin (10h30\*-16h30\*).

Découverte libre du centre historique et du marché de Noël de la capitale du Piémont en Italie. Pour la période des fêtes de fin d'année, la ville se transforme et se vêt d'un habit de lumière.

Marché de Noël sur la Piazza Borgo Dora, stands gastronomiques et artisanaux italiens et européens.

\*Horaires donnés à titre indicatif.

---

## Budget

---

### Tarif TTC

Départ de Chambéry, Albertville ou Pontcharra, tarif adulte	35 €
Départ de Chambéry, Albertville ou Pontcharra, tarif enfant 5-11 ans	24 €
Départ de Grenoble/Meylan (Carrefour Meylan), tarif adulte	40 €
Départ de Grenoble/Meylan (Carrefour Meylan), tarif enf 5-11 ans	29 €

### Notre tarif comprend :

- Le transport en autocar avec Trans-Alpes,

### Notre tarif ne comprend pas :

- Les boissons, les repas,  
- Les dépenses à caractère personnel,  
- L'accompagnement Savoie Vacances Tourisme,  
- L'assurance assistance /rapatriement, l'assurance annulation : 3% du montant du séjour.  
Conditions ci-jointes ou consultables sur notre site internet.

***Ces tarifs vous sont communiqués sous réserve de modification, conformément à nos conditions générales et particulières de vente et à l'article L211-12 du Code du Tourisme. Le devis est établi sous réserve de disponibilités au moment de la confirmation et de la signature du contrat.***

Crédit photo : Pixabay